

Laura LOUMINGOU, 39 ans  
Société : 2LP CONSULTING  
Activité : Conseil et Formation spécialisée dans la création et le développement de centres de relation client en France et en Afrique  
Date de création : Le 13 octobre 2009  
Forme juridique : E.U.R.L

## **INTERVIEW DE LAURA LOUMINGOU**

### **Quelle est votre activité ?**

2LP Consulting est une société de Conseil et de Formation spécialisée dans la création et le développement de centres de relation client en France et en Afrique.

### **Quel a été votre parcours jusqu'à la création de votre entreprise ?**

Après un DESS en gestion des Entreprises à l'IAE j'ai rejoint le groupe France Telecom Orange pour lequel j'ai travaillé durant 13 ans.

J'ai d'abord acquis une expérience à l'international au sein d'une filiale du groupe pour laquelle j'ai été responsable commerciale du 1<sup>er</sup> réseau de téléphonie mobile au Congo, avant de revenir en France pour gérer l'ADV (Administration des Ventes) d'une activité internationale de radiocommunication.

Par la suite j'ai acquis une solide expérience dans le management individuel et de grandes équipes en gérant l'ADV Opérateurs et Grands Comptes d'une agence Entreprises puis les équipes de Front Office d'un service clients Orange grand public

Enfin j'ai étendu mon champ d'action au sein du marché Entreprises d'Orange France en y pilotant la performance de centres clients internes puis les projets d'ouverture des deux premiers services client externalisés de ce marché.

En 2009 j'ai complété mon parcours par une Certification de Formateur Professionnel.

### **Comment avez-vous eu l'idée de votre projet ?**

J'ai voulu capitaliser sur 4 atouts : 13 années d'un parcours riche dans un des 1<sup>ers</sup> groupes de télécommunications dans le monde, un savoir-faire confirmé dans les métiers du service et de la relation client sur des marchés en B to B et en B to C, ma capacité à m'adapter à des environnements professionnels multiculturels et pluridisciplinaires et un partenaire qui me tendait la main en me proposant des missions.

Je me suis dit que je pouvais apporter mon expertise à d'autres sous forme de conseil et/ou de formation.

### **Pourquoi avoir voulu créer une entreprise ?**

Tout d'abord j'ai fait le choix de saisir 2 opportunités : l'opportunité d'un partenariat (synonyme d'activité avant le démarrage) proposé par mon partenaire actuel, une société de conseil et de formation dans un domaine complémentaire au mien, et surtout l'opportunité offerte par le groupe France Telecom - Orange aux collaborateurs qui le souhaitent de créer leur entreprise par le biais d'un dispositif d'essaimage.

Ensuite j'ai voulu répondre à une volonté d'entreprendre, me réaliser professionnellement et personnellement autrement tout en améliorant mes revenus à terme

### **Quelles difficultés rencontriez-vous dans votre démarche ?**

- Préciser mon offre de service
- Appréhender les étapes de la création d'entreprise

### **Qu'est-ce qui vous a amené à recourir à l'ADIL- Boutique de Gestion ?**

C'est le délégué à l'essai France Telecom -Orange, qui dans le cadre du dispositif, m'a mis en relation avec l'ADIL.

### **Quel parcours d'accompagnement avez-vous suivi ?**

J'ai bénéficié de l'accompagnement d'un consultant expert tout au long du projet.

Le parcours d'accompagnement est à 2 niveaux

- avant et pendant la création : globalement pour la construction du business plan, de façon plus spécifique sur la conduite d'interviews pour la réalisation de l'étude de marché terrain, la démarche commerciale, le montage financier, le choix de la structure juridique....
- après la création

Dans les 2 cas les échanges se font principalement dans le cadre d'entretiens réguliers en face à face. Mais l'ADIL est aussi disponible pour des échanges téléphoniques ce qui est appréciable car cela permet de lever rapidement certains points de blocage

Par ailleurs, j'ai bénéficié d'un cycle de 10 jours d'une formation en Comptabilité Gestion que propose l'ADIL. Ce cycle est adapté aux créateurs d'entreprise.

### **Qu'est ce que cet accompagnement vous a apporté ?**

Cet accompagnement m'a apporté une aide sur les 2 aspects de la création d'une entreprise :

- une réflexion de fond sur la pertinence de mon projet, l'idée, mes motivations personnelles etc..
- des conseils pratiques et pragmatiques, méthodologiques, techniques, des renseignements utiles sur l'ensemble du parcours de création et même après

### **Dans quel domaine en particulier, l'ADIL-Boutique de Gestion vous a le plus aidé ?**

La construction du business plan, les interviews pour l'étude de marché, le choix de la structure juridique, les démarches administratives et dans la grande capacité à vous rassurer

La formation comptabilité-gestion très riche, a été particulièrement utile pour maîtriser les rôles de mon activité et être en mesure de dialoguer avec des partenaires tels que le banquier, l'expert-comptable

### **Pensez-vous qu'il est essentiel d'être accompagné ?**

C'est primordial.

Si on a l'opportunité d'être accompagné il ne faut absolument pas s'en priver ! L'accompagnement de l'ADIL m'a permis de gagner en efficacité, c'est incontestable. Sans ce soutien, j'aurais certainement perdu du temps et/ou fait de mauvais choix financiers, juridiques...

### **A partir de quand avez-vous eu le sentiment d'être un entrepreneur ? (1er contact, 1er paiement, dépôt du dossier ...)**

C'est une grande amie, qui est aussi une collègue et qui suit mon projet depuis le début qui m'en a fait prendre conscience.

J'ai décroché mon premier contrat durant la phase de création.

En pause au bureau, je le raconte à cette amie. Quelques instants après, elle m'envoie un mail sur mon adresse professionnelle en me disant simplement « Félicitations ». Je répons « Pourquoi ? », elle m'écrit « Tu viens de décrocher ton premier contrat en tant que 2LP Consulting ». Là j'ai eu le sentiment d'être un entrepreneur.

**Votre entreprise est créée depuis le 08 octobre 2009. Avez-vous ou pensez vous garder des contacts avec l'ADIL-Boutique de Gestion ?**

Oui, je suis toujours en contact avec le consultant expert qui m'accompagne depuis le début. J'ai la chance de bénéficier d'un accompagnement post création prévu dans le dispositif d'essaimage de mon ancienne entreprise.

**Si vous deviez donner un conseil à un créateur d'entreprise, ce serait quoi ?**

J'en donnerai 2 à travers 2 proverbes africains qui peuvent paraître opposés mais qui selon moi sont complémentaires en matière de création d'entreprise : « Manger vite c'est se bruler la bouche » qui signifie il faut savoir se montrer patient et « Qui arrive le premier à la source boit l'eau la plus pure » qui signifie ne tardez pas à agir...